

RAPPORT
D'ACTIVITÉ
2015

SMart

RAPPORT D'ACTIVITÉ 2015

SOMMAIRE

I. SMART & GRANDSENSEMBLE

DES ENTREPRISES PARTAGÉES AU SERVICE DU DÉVELOPPEMENT DE L'ACTIVITÉ DE LEURS MEMBRES	5
2015, LE RAPPROCHEMENT CONTINUE	6
UN PROJET COMMUN : UNE PALETTE DE SERVICES COMPLÉMENTAIRES	6
ENJEUX ET PERSPECTIVES	7
QUELQUES CHIFFRES	8
ACTEURS DE L'ÉCONOMIE SOCIALE ET SOLIDAIRE	9
BIGRE!	10

II. SMART, UN GROUPE COOPÉRATIF

REGROUPEMENT DE DIFFÉRENTES ENTITÉS JURIDIQUES	13
L'ORGANISATION TERRITORIALE	14
SMART EST UNE SOCIÉTÉ COOPÉRATIVE D'INTÉRÊT COLLECTIF	14
UN ACTEUR DU DÉVELOPPEMENT TERRITORIAL	15
LE SERVICE GESTION DE PROJETS	16
LE SERVICE GESTION DE CONTRATS	21
LES FAITS MARQUANTS	24
RETOUR EN IMAGES	27
NOS PARTENAIRES	30



“Soirée mutualisée SMart & GrandsEnsemble Lille”

BIM ! NOVEMBRE 2015

MEMBRE SMART PARIS

I. SMART & GRANDSENSEMBLE

ENTREPRISE(S) PARTAGÉE(S) AU SERVICE DU DÉVELOPPEMENT DE L'ACTIVITÉ DE LEURS MEMBRES

Depuis 2006 **GrandsEnsemble** propose à des entrepreneurs une solution originale pour développer une activité économique et créer leur emploi, sans pour autant créer une entreprise. En offrant des solutions de sécurisation de l'entrepreneuriat, **GrandsEnsemble** se positionne comme une véritable alternative à l'entreprise individuelle.

Quant à elle, SMart propose depuis 2010, un cadre juridique, économique, social et humain gratuit à ceux qui souhaitent se consacrer pleinement à leur passion sans devoir forcément créer une structure. **SMart** s'adresse à toute personne travaillant au projet et œuvrant dans les secteurs créatifs au sens large : musiciens, graphistes, plasticiens, comédiens, danseurs, acteurs du spectacle vivant, sculpteurs ou web designers... et à toutes celles et ceux qui ont pour objectif de développer leur activité dans les secteurs créatifs et culturels.

Depuis, l'origine ces entreprises disposent de moyens communs afin de créer un cadre partagé dans lequel chacun peut se concentrer librement sur le développement de sa propre activité. Si deux structures ont été fondées de manière distincte par le même groupe de personnes, pour deux communautés supposées différentes c'est surtout pour répondre à des cadres réglementaires différents.

Nos travaux communs montrent que notre environnement a fortement évolué ces 20 dernières années, période où sont nées les couveuses d'entreprises, le portage salarial, les ruches ...

De nouveaux besoins (développement de projets collectifs, atypiques, etc.) nous poussent à développer des services qui vont au-delà des solutions proposées aujourd'hui.

Pour répondre à ces demandes, nous devons affiner au maximum notre schéma d'accompagnement afin qu'il soit le plus approprié pour chaque porteur de projets.

2015, LE RAPPROCHEMENT CONTINUE

Depuis 2014 nous connaissons une forte croissance. En effet, nous clôturons l'année 2015 avec une progression de 40% tant en chiffre d'affaires qu'en nombre d'activités hébergées. Cela permet pour le **groupe** d'entrevoir le point d'équilibre et de continuer à faire évoluer le modèle.

Aujourd'hui, notre horizon commun doit être bénéfique pour :

- > **renforcer l'appartenance à un groupe européen** (nous sommes aujourd'hui présent dans 9 pays européens) et c'est la bonne échelle pour développer ce nouveau modèle ;
- > **des raisons économiques** (viser une plus grande autonomie par rapport aux financements publics) et se donner les moyens de continuer à développer notre activité en terme de volume ;
- > rester sur une **démarche d'innovation sociale** permettant d'accompagner de nouveaux besoins, de nouvelles demandes, et notamment des demandes collectives, les changements législatifs.

UN PROJET COMMUN : UNE PALETTE DE SERVICES COMPLÉMENTAIRES

Ce rapprochement **GrandsEnsemble - SMart** entamé il y a quelques temps, est aujourd'hui en train de se finaliser.

Cela doit permettre plus que jamais de **sécuriser des parcours, de mutualiser les risques...** Cela implique également une plus grande agilité de notre organisation.

L'enjeu est donc aujourd'hui de **structurer une offre de services globale** ce qui nécessite de re-designer l'actuelle autour de 4 besoins :

- > l'accompagnement et l'émergence de projet (structuration d'une fonction d'incubation) ;
- > les travailleurs au projet ;
- > le développement d'une activité pérenne ;
- > le secrétariat social.

Il y a donc un équilibre à trouver entre accompagnement individuel, accompagnement collectif (à repositionner autour d'une approche métier) et accompagnement entre membres.

Cela doit permettre d'avoir des parcours différenciés en fonction des profils et des compétences des porteurs de projets. Chacun peut construire seul son parcours ou bénéficier de l'accompagnement d'un gestionnaire.

Sortir d'une logique uniforme pour passer à une logique où chacun a la possibilité de construire son parcours.

Nous devons proposer une chaîne complète de l'incubation des projets jusqu'à la mise en relation et le développement d'affaires entre activités et, entre activités et structures.

Cela implique :

- > une démultiplication des parcours possibles au sein de la coopérative ;
- > un renforcement de l'accompagnement surtout sur les aspects économiques (modèle économique de l'activité...) et commercial ;
- > il s'agit de faire cluster. En effet, sur la base de mutualisations réussies, nous devons mettre en place un modèle inspiré du meilleur des pratiques des coopératives ;
- > l'enjeu majeur est d'atteindre une taille critique à la fois pour renforcer notre indépendance économique et pour peser suffisamment pour améliorer la reconnaissance d'un secteur émergent de l'économie (les travailleurs au projet représentent 10 % de l'emploi en France).

ENJEUX ET PERSPECTIVES

Pour mener à bien ce projet, il faut opérer des modifications qui auront un impact sur nos statuts :

- > harmoniser les modalités d'accès au sociétariat des membres en le rendant obligatoire. Ceci s'impose de fait à **GrandsEnsemble** en raison de la prochaine mise en application de la loi ESS (sociétariat obligatoire après 3 ans) et existe déjà chez **SMart** ;
- > travailler sur les modalités de tarification en harmonisant à 8,5 % ;
- > animer la vie coopérative sur l'ensemble des territoires ;
- > analyser la dimension ressources humaines : créer un cadre social commun à l'ensemble des salariés qu'ils soient permanents, intermittents ou entrepreneurs-salariés.

Notre choix sur la méthode et sur la nature des process : **pensés pour le plus grand nombre et permettant à chacun de gérer en toute autonomie.**

QUELQUES CHIFFRES (CONSOLIDÉS)

/// FACTURATION PAR MODULE

Module	2014	2015	progression N-1
SCIC SMart	5 385 850	7 617 432	+ 41,43%
SCOP GrandsEnsemble	2 748 055	3 208 004	+ 16,73%
Total	8 133 905	11 419 436	+ 40,39 %

/// INSCRIPTION DE NOUVEAUX MEMBRES & D'EMPLOYEURS PAR MODULE

Module	2014	2015	progression N-1
SCIC SMart	2044 (dt 34 emp.)	2315 (dt 37 emp.)	+ 22,55%
SCOP GrandsEnsemble	159	220	+ 38,36%
Total	2048	2535	+ 23,37 %

Sur la base de 282 entrepreneurs

/// NOMBRE TOTAL DE MEMBRES & D'EMPLOYEURS PAR MODULE

Module	2014	2015	progression N-1
SCIC SMart	6289 (dt 102 emp.)	8565 (dt 139 emp.)	+ 36,19%
SCOP GrandsEnsemble	760	980	+ 28,94%
Total	7049	9545	+ 35,40 %

ACTEURS DE L'ÉCONOMIE SOCIALE ET SOLIDAIRE

/// PARTIE PRENANTE DU CLUSTER INITIATIVESETCITÉ

INITIATIVESetCITÉ
LE DÉVELOPPEMENT LOCAL DURABLE

Depuis 2010 nous sommes partie prenante de la création et du développement du 1^{er} cluster de l'Économie Sociale et Solidaire, initiativesETCité.

Il regroupe 22 entreprises membres du développement local durable autour des métiers du conseil, de la formation et de la communication.

Il représente plus de 450 salariés et 24 millions d'euros de chiffre d'affaires en 2015 soit une progression de 46%.

En février 2013, **SMart** intègre les locaux gérés par **initiativesETCité** situés au cœur du centre-ville de Lille, **LaGrappe**. Ce concept vise le développement économique basé sur la coopération entre les acteurs, le partage des expériences et des compétences en un même lieu. **LaGrappe** aujourd'hui représente 1800 m2, 15 entreprises du cluster, 100 salariés et plus de 300 m2 mis à disposition des membres.

initiativesETCité anime le Pôle Territorial de Coopération Economique "**Lille MétroPôle Solidaire**". Lille MétroPôle Solidaire est le **PTCE** impulsé par Lille Métropole et animé par le cluster **initiativesETCité**. Son objectif principal est à la fois de poursuivre le développement d'**initiativesETCité** (1^{er} cluster de l'ESS) et d'initier des coopérations entre acteurs locaux pour renforcer l'attractivité du territoire en matière d'innovation sociale.

/// DES ENTREPRISES SOCIALES

Concrètement cette affirmation s'appuie sur 4 grands piliers :

- > **un projet économique** (un modèle économique viable, une indépendance vis à vis des pouvoirs publics...) ;
- > **une finalité sociale** (une réponse à un besoin social peu ou mal satisfait) ;
- > **une lucrativité limitée**, les bénéfices sont réinvestis au service du projet ;
- > **une gouvernance participative** (les parties prenantes sont impliquées dans les prises de décision).

Nous avons fait le choix de statuts juridiques (SCIC et SCOP) qui apportent la garantie que ces piliers resteront au cœur de notre projet. Ce choix correspond à notre volonté d'indépendance, de citoyenneté, d'engagement et de solidarité.

B

bigre!



BIGRE !

C'est le projet de quatre SCOP et une SCIC qui ont décidé de s'unir et de construire une entité commune de plus de 7000 personnes, présente partout en France au travers de 25 établissements. Issues des mouvements de la coopération d'activités et d'emploi, **Oxalis**, **Coopaname**, **GrandsEnsemble** et **Vecteur Activités** se joignent à **SMart** pour animer ce projet. Lors de l'été 2015, les coopératives fondatrices de **Bigre !** se sont réunies afin d'étudier la mise en œuvre des déclinaisons opérationnelles du projet de mutuelle de travail.

/// LA MUTUALISATION DE LA PAIE

Il a été convenu de travailler de manière prioritaire sur les chantiers du recouvrement de créances et de la mutualisation de la paie. Ainsi, depuis cette date, **Oxalis**, **Coopaname**, **GrandsEnsemble** et **SMart** ont mis en commun leurs pratiques autour de la gestion de la paie. De manière concrète, les bulletins de salaires de **Coopaname** sont "traités" par le service paie de **GrandsEnsemble** depuis le dernier trimestre 2014. Afin d'aller plus loin et de mettre à profit l'expérience acquise au cours de cette période de test, il a été convenu de mutualiser la fonction "Paie" à l'échelle de nos coopératives et des coopératives "sœurs" : **Alterna**, **Coopératifs**, **Esscoop**, **Scop276**, **Hop Hop Hop**, **La Forge...**

Le contexte réglementaire (loi E.S.S., Déclaration Sociale Nominative, ...) nous a amené à conforter notre positionnement. Le 16 septembre, l'ensemble des techniciens de paie qui constituent l'équipe ressource de la "**Bigre Paie**" se sont rencontrés afin de caler un mode d'organisation en commun. Ceci a permis de mieux appréhender les compétences et souhaits de chacun concernant l'organisation de la paie à l'échelle de Bigre !

En mettant en commun nos compétences et nos ressources, nous avons fait le choix de proposer un service de paie mutualisé le plus efficient possible. En effet, chaque opérateur de paie saura répondre aux questions d'un "bigriste" et pourra compter sur un socle de compétences mutualisées nécessaire aux réponses sociales que nous nous devons d'apporter à l'échelle de **Bigre !**

Rassemblement
BIGRE !
La Tranche sur mer
Août 2015



/// ESPACE DE COOPÉRATION MUTUALISÉ : B!Bx

En 2015, les coopératives de Bigre ont lancé **B!Bx** : une offre de services mutualisée qui s'adresse à **des équipes d'entrepreneurs-salariés**. **B!Bx** a lancé son activité en avril sur Bordeaux et a accueilli et accompagné 15 personnes dont 11 développent leurs activités de manière collective.

B!Bx propose à ces collectifs **plusieurs formes** : identités commerciales partagées, coûts mutualisés, chiffre d'affaires et salaires partagés, ... Pour tous ces niveaux de mutualisation entre entrepreneur-salarié, **B!Bx** propose des fonctionnements compatibles et administratifs personnalisés et des statuts (CDD ou CDI) adaptés à chacun.e.

Les coopérateur.es participent à la vie coopérative et territoriale de **B!Bx** tout en étant administrativement rattachés à des coopératives de Bigre. **B!Bx facilite des coopérations métiers et économiques** sur la région de Bordeaux et plus largement à une échelle nationale entre les coopérateurs de Bigre.

Les pratiques d'accueil et d'accompagnement de **B!Bx** intègrent celles des différentes coopératives de Bigre et ont pour vocation à être transmises à l'ensemble des équipes politiques et structure.



1 000 coopérations
pour votre projet, B!Bx



"Séminaire SMart / GrandsEnsemble"

OCTOBRE 2015

II. SMART, UN GROUPE COOPÉRATIF

REGROUPEMENT DE DIFFÉRENTES ENTITÉS JURIDIQUES

En vue de répondre aux ambitions du projet, à savoir proposer des services à échelle nationale et dans une logique de filières (couvrir tous les métiers œuvrant dans l'économie de la création et du savoir) **SMart** s'est structurée autour de plusieurs entités.

En effet, pour soutenir les activités de production de spectacles, nous avons développé un modèle organisationnel composé de 2 entités telles que La Nouvelle Aventure, titulaire des licences 2 et 3 d'entrepreneur de spectacles et la SCIC **SMart** qui supporte tant la production des activités et des projets hors champ du spectacle, comprenant les auteurs (plasticiens, peintres, sculpteurs...), les métiers de la formation et de communication...ainsi que les services proposés aux employeurs.

Le cloisonnement réglementaire français est à la source de cette organisation, chacune de ces structures dispose des agréments nécessaires assurant nos services dans les différents secteurs d'activités.

L'ORGANISATION TERRITORIALE

À l'origine le découpage territorial avait été imaginé suivant le découpage administratif régional, soit 22 correspondants régionaux. L'analyse de **SMart** depuis, a montré qu'il était préférable de se baser sur des territoires plutôt que sur les régions.

L'objectif d'un maillage territorial orchestré par la Coopérative au niveau territorial est de **donner une accessibilité géographique aux services SMart pour les utilisateurs**. En second lieu, l'ancrage territorial des structures de relais territoriaux de **SMart** était pour la Coopérative un gage de réussite et de pertinence. La recherche de partenaires s'est alors mis en œuvre pour développer le projet **SMart** au niveau national.

Aujourd'hui, l'activité se développe autour de **10 bureaux** en France.

SMART EST UNE SOCIÉTÉ COOPÉRATIVE D'INTÉRÊT COLLECTIF

En juin 2014, **SMart** est devenue une Société Coopérative d'Intérêt Collectif anonyme à capital variable. Lors de la dernière Assemblée Générale Ordinaire le 16 juin 2015 à Paris, nous avons accueillis plus de 540 nouveaux sociétaires. Désormais nous sommes 917 sociétaires répartis selon les catégories suivantes :

Catégorie 1 : 827 coordinateurs d'activité

Catégorie 2 : 3 utilisateurs affiliés ou occasionnels

Catégorie 3 : 51 employeurs utilisateurs de gestion de contrat

Catégorie 4 : 17 salariés permanents de la SCIC

Catégorie 5 : 0 clients des projets

Catégorie 6 : 3 partenaires représentatifs du secteur

Catégorie 7 : 6 partenaires sur les territoires

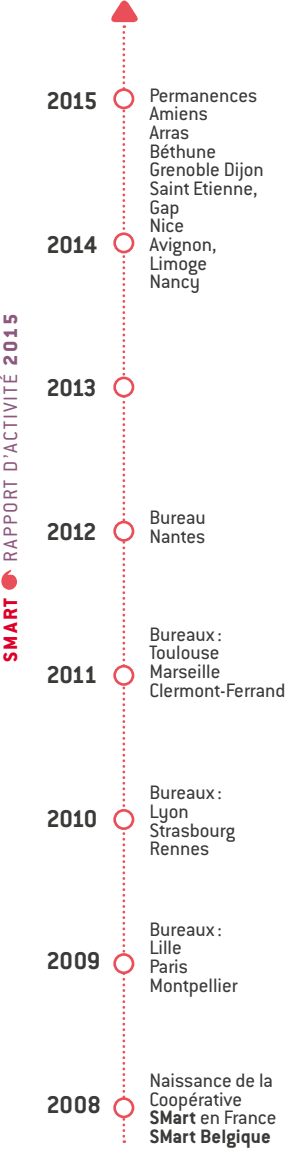
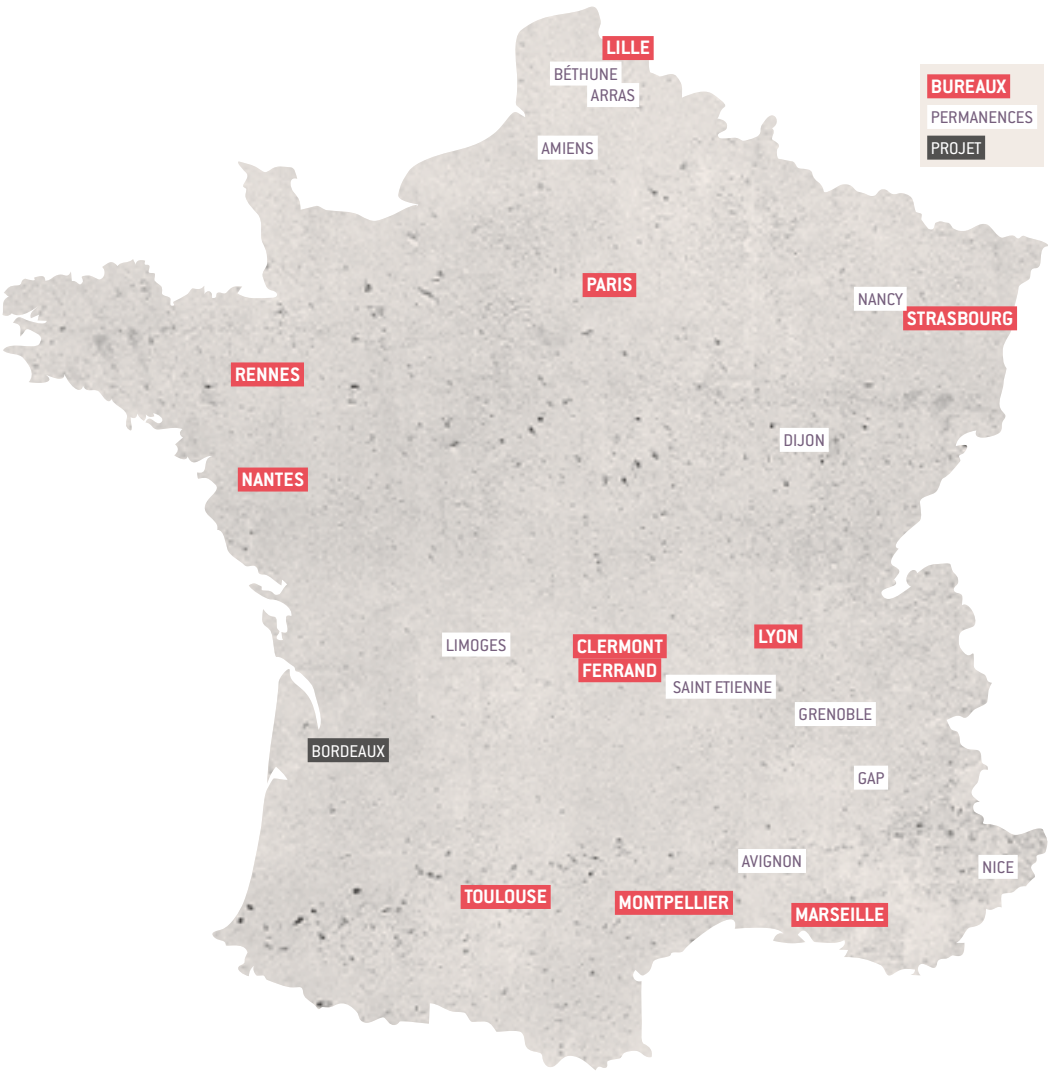
Catégorie 8 : 7 partenaires professionnels et qualifiés

Catégorie 9 : 3 partenaires économique

Le 2 juin 2016, nous accueillerons plus de 500 nouveaux sociétaires !

UN ACTEUR DU DÉVELOPPEMENT TERRITORIAL

SMart c'est **17 chargés d'accompagnement** répartis sur **10 bureaux** en France.



LE SERVICE GESTION DE PROJETS

Smart, en tant que producteur, accompagne, conseille et assure la gestion des projets artistiques et culturels. Les porteurs de projets sont déchargés de la création et de la gestion d'une association ou d'une entreprise.

Les porteurs de projets bénéficient des services mutualisés suivants :

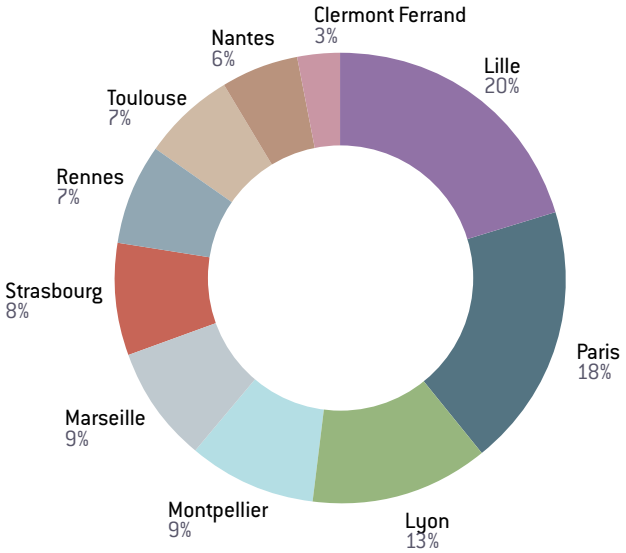
- > Un accompagnement individualisé
- > La prise en charge complète de la gestion administrative, comptable et financière de l'activité et des projets
- > Une réactivité permanente permise par une administration en ligne
- > Paiement des rémunérations à 7 jours fin de prestation
- > Avance de trésorerie et récupération de TVA
- > Un fonds de garantie en cas d'impayé
- > L'application d'une convention collective et les avantages d'un comité inter-entreprises
- > Une assistance juridique
- > Une couverture assurantielle complète
- > Une entreprise partagée

//// PROFILS DES MEMBRES DU SERVICE GESTION DE PROJETS LES CHIFFRES-CLÉS

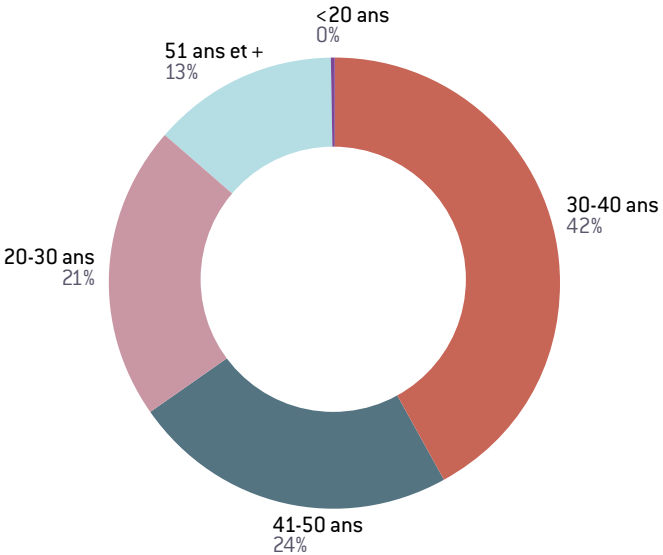
8924
membres inscrits

2498
nouveaux membres

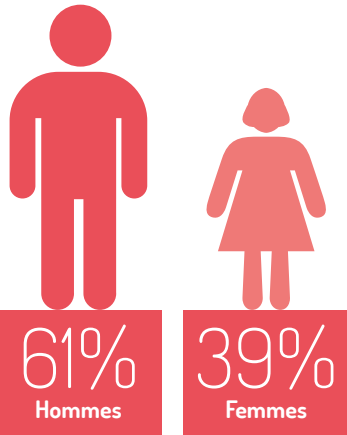
RÉPARTITION GÉOGRAPHIQUE DES MEMBRES



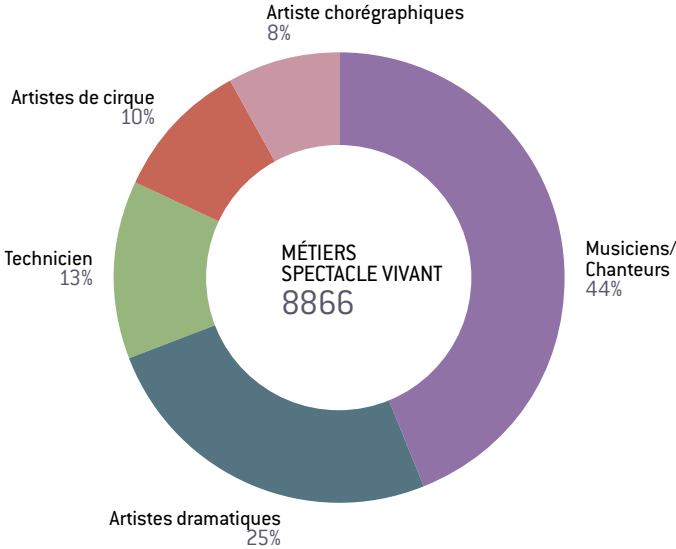
RÉPARTITION PAR ÂGE



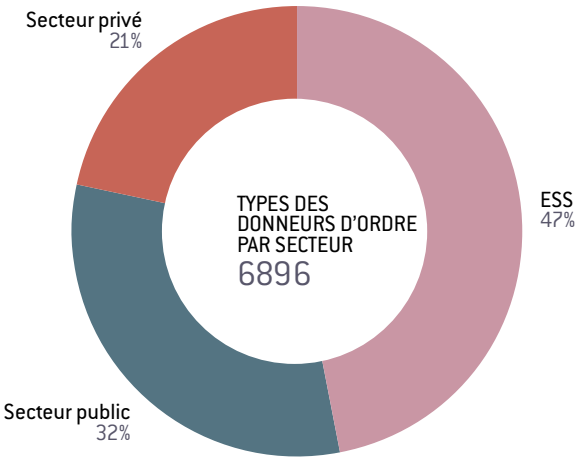
RÉPARTITION PAR GENRE



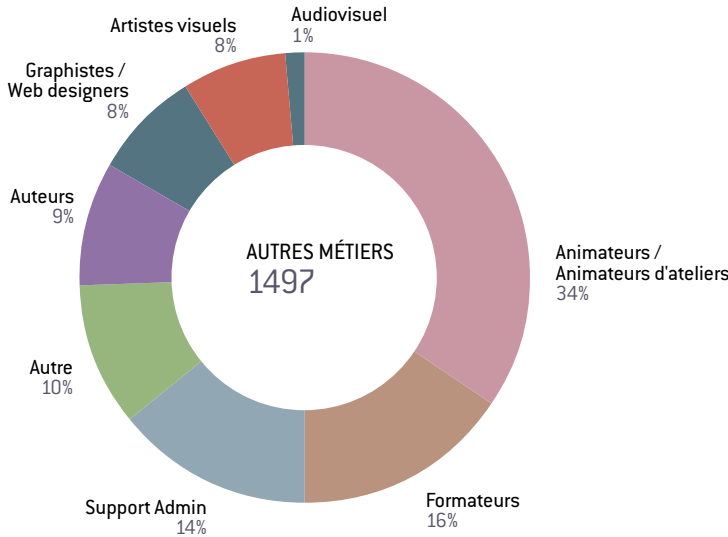
GRANDES CATÉGORIES DE MÉTIERS DU SPECTACLE VIVANT



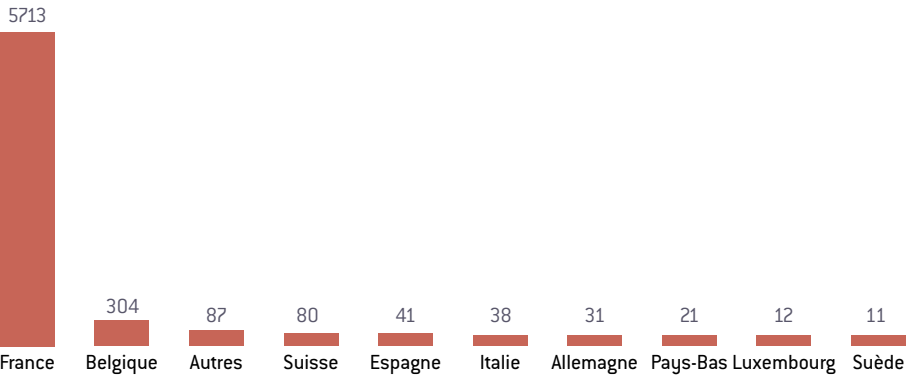
PROFIL-TYPE DES DONNEURS D'ORDRES PAR SECTEUR



GRANDES CATÉGORIES DES AUTRES MÉTIERS



PROFIL-TYPE DES DONNEURS D'ORDRES PAR ORIGINE GÉOGRAPHIQUE



//// CHIFFRE D'AFFAIRES DU SERVICE GESTION DE PROJETS

EVOLUTION DU CHIFFRE D'AFFAIRES POUR CHAQUE MODULE

Module	2012	2013	2014	2015	Progr N-1
Production de projets	395 504	674 737	828 169	1 228 761	48%
Production de spectacles	2 249 646	2 808 022	3 300 509	4 384 709	33%
Audiovisuel			4 686	228 353	4773 %
Total	2 645 150	3 482 759	4 133 363	5 841 823	41 %

RÉPARTITION GÉOGRAPHIQUE DES SOMMES EN € FACTURÉES EN 2015



LE SERVICE GESTION DE CONTRATS

Ce service s'adresse à des **associations** et des **entreprises culturelles** qui emploient de manière régulière ou ponctuelle différentes catégories de salariés (intermittents et salariés du régime général en CDI, CDD ou CDDU) pour mener à bien une activité de production artistique. **Il leur permet d'externaliser leur gestion sociale.**

Gestion de contrats est un service **unique en France** puisque **SMart** effectue le règlement des salaires et des cotisations sociales à la place des employeurs. Ces derniers ne régleront plus qu'une seule facture à **SMart**.

//// SMART PROPOSE 2 TYPES DE MANDATS

LE MANDAT PARTIEL

Pour les employeurs qui souhaitent déléguer la gestion sociale d'**une partie** de leur personnel (intermittents/permanents) ou de façon **temporaire** (organisation d'événements, surcroît d'activité...). Concrètement, dans le cadre d'un mandat partiel, **SMart** :

- + **ÉTABLIT LES DÉCLARATIONS** relatives à la contractualisation de vos salariés (DUE, contrat de travail)
- + **RÉDIGE LES DOCUMENTS** de paie (bulletins, attestations...)
- + **PRÉPARE AUX DÉCLARATIONS** des **cotisations sociales** et fait l'**avance des salaires nets** de tous les salariés et des frais dus par l'employeur (panier repas, frais d'hébergement...). Ce paiement est effectué au **PLUS TARD À 7 JOURS**.

LE MANDAT COMPLET

Pour les employeurs qui souhaitent déléguer la **gestion sociale** de l'ensemble de leur personnel **de façon permanente**. Concrètement, c'est l'**ensemble des services sur mandat partiel**, avec **en plus** :

- + **L'ÉTABLISSEMENT DES DÉCLARATIONS** des **cotisations sociales**
- + **L'AVANCE DES COTISATIONS SOCIALES**

La durée du mandat est calculée en année civile. Pour la première année, le mandat prend effet à sa date de signature et expire le 31 décembre suivant.

QUE FAIT CONCRÈTEMENT L'EMPLOYEUR ?

IL RÈGLE À SMART UNE SEULE FACTURE

comprenant :

- + Les salaires nets
- + Les cotisations sociales (en mandat complet)
- + Les frais de gestion de 6,5%* HT de la masse salariale

* la TVA de 20% n'est applicable que sur les 6,5% des frais de gestion et non sur le total des salaires et les cotisations.

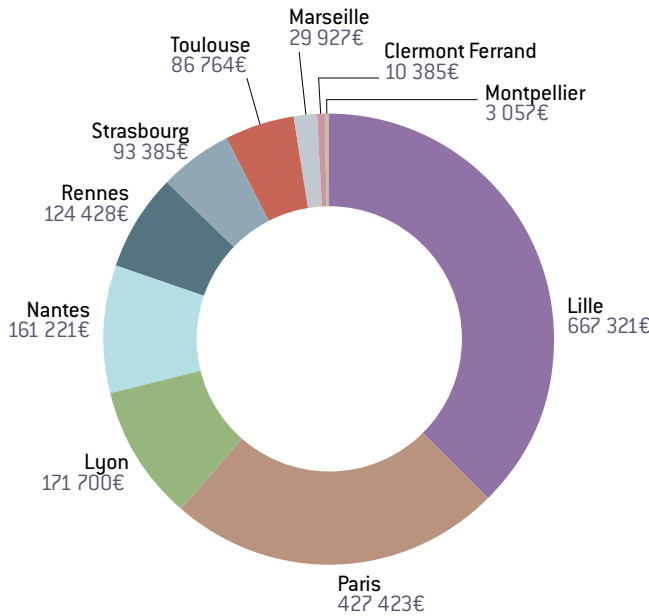
//// SERVICES MUTUALISÉS GESTION DE CONTRATS

- > Un accompagnement individualisé
- > La prise en charge complète de la gestion sociale des salariés
- > Une réactivité permanente permise par une administration en ligne
- > Paiement des rémunérations à 7 jours fin de prestation
- > Des conseils en termes d'application de la convention collective
- > Une assistance juridique concernant la gestion sociale des salariés
- > Une entreprise partagée

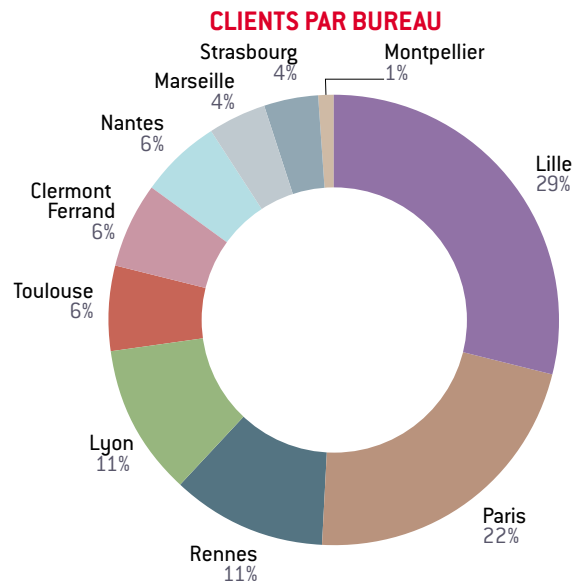
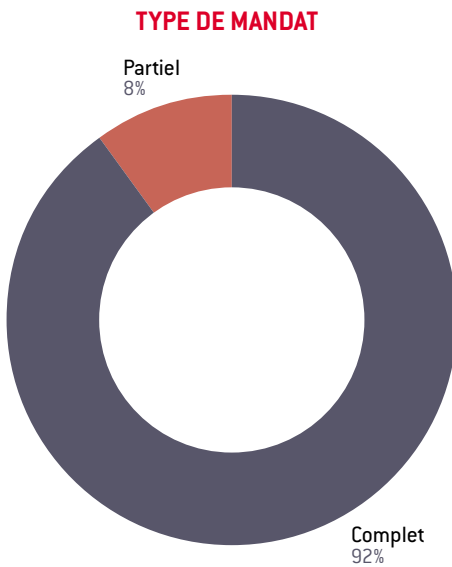
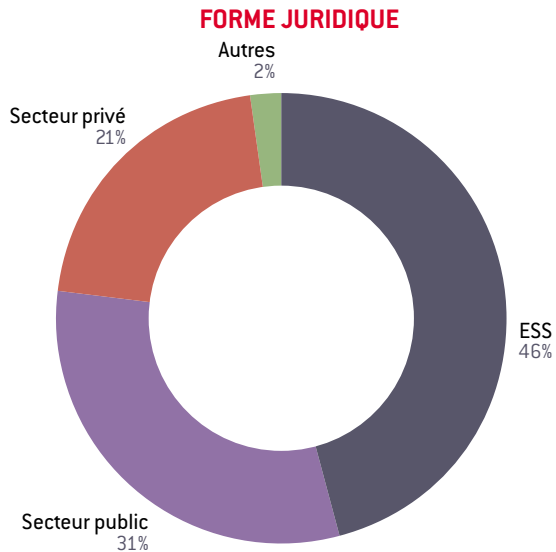
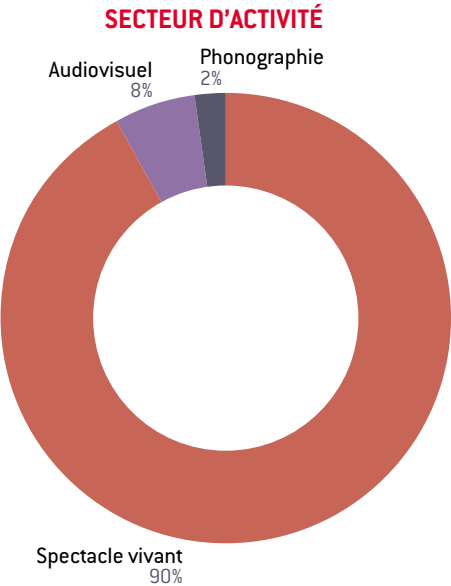
//// CHIFFRE D'AFFAIRE DU SERVICE GESTION DE CONTRATS
EVOLUTION DU CHIFFRE D'AFFAIRE POUR LE MODULE

Module	2012	2013	2014	2015	Progr N-1
Gestion de contrat	640 179	977 608	1 250 178	1 775 609	42%

RÉPARTITION DU CHIFFRE D'AFFAIRES
DES CLIENTS GESTION DE CONTRATS PAR BUREAU



//// PROFILS DES CLIENTS DU SERVICE GESTION DE CONTRATS



LES FAITS MARQUANTS

“VERS UNE NOUVELLE FORME D'ENTREPRENEURIAT SOCIAL”

Présentation de l'ouvrage Vers une nouvelle forme d'entrepreneuriat social par Denis Stokkink, Président du Think Tank “Pour la Solidarité” à Bruxelles et Sandrino Graceffa, Président Directeur Général de **SMart** France.

Cette publication vise à souligner les croisements entre la culture et l'économie sociale mais aussi et surtout à mettre en évidence - par le biais de bonnes pratiques et de recommandations - des moyens concrets pour développer des projets culturels et artistiques inscrits dans l'économie sociale, afin de répondre aux besoins des territoires dans une logique de transition économique, sociale et environnementale.



RENCONTRE AVEC LE SYNAVI



Créé en 2003, le Syndicat National des Arts Vivants (SYNAVI) rassemble plus de 370 compagnies et structures de la création indépendante, toutes disciplines des arts du spectacle vivant confondues (théâtre, danse, musique, marionnettes, cirque, arts de la rue), subventionnées ou non. Le SYNAVI défend la circulation et la diversité des œuvres du spectacle vivant ainsi que la polyvalence des artistes (artistes intervenants, porteurs de projets collectifs et de rencontres singulières avec le public).

Il poursuit une réflexion sur l'économie du spectacle vivant qui n'ait pas pour seule référence “l'économie de marché” : il œuvre pour faire reconnaître des approches alternatives de gestion et d'organisation de ses membres (mutualisation, groupement de salariats d'artistes et techniciens...). En tant que syndicat, le SYNAVI représente ses adhérents auprès des pouvoirs publics et des instances sociales et économiques du secteur.

Suite à des premiers contacts lors du festival d'Avignon en 2015, **SMart** a rencontré le Synavi, ce fut l'occasion d'une meilleure inter-connaissance entre les deux structures. **Cela a permis de constater des intérêts communs et notamment sur le volet de l'action culturelle. L'adhésion de SMart a été validée lors de leur dernier Conseil d'Administration.**

UN DÉBAT CONSTRUCTIF !

LA CGT-SPECTACLE DE BRETAGNE ENTRE AU SOCIÉTARIAT DE SMART

Suite à la convention de partenariat signée le 4 juillet 2014, le SBAM-CGT est entré au sociétariat de la SCIC **SMart** lors de l'Assemblée Générale Ordinaire du 16 juin dernier. Il y est représenté au titre de “Partenaire représentatif du secteur”.

IMPLANTATION CREATIS



Début 2015, le bureau parisien est implanté au sein de Créatis, résidence d'entrepreneurs culturels, hébergée à la Gaité Lyrique. Il s'agit d'une plateforme consacrée à l'entrepreneuriat et à l'innovation dans les champs culturels. Le dispositif vise à accompagner et accélérer le développement des entreprises du secteur culturel, qui associent excellence et création de sens, en leur proposant non seulement une solution d'hébergement souple et évolutive, mais aussi l'insertion dans un écosystème vertueux. Depuis, le bureau de Paris montre une croissance de 49% sur l'ensemble des modules d'activités. Le bureau est renforcé avec un 3^e gestionnaire depuis février 2016.

Nous entamons des discussions avec Steven Hearn, président du groupe Scintillo pour ouvrir un bureau **SMart** à Paris ayant pour vocation de prototyper une fonction d'incubateur.

FORUM DE L'ENTREPRENEURIAT CULTUREL



Le Ministère de la Culture et de la Communication a organisé, en lien avec le Ministère de l'Economie, de l'Industrie et du Numérique, la 1^{re} édition du Forum Entreprendre dans la culture. Le forum du 2 avril 2015 à **LILLE** a été l'occasion pour les acteurs culturels, les artistes, les créateurs et les entrepreneurs de l'Eurorégion, d'échanger et de construire. Ce forum a permis d'illustrer par des témoignages et des présentations d'expériences, la diversité des dispositifs d'accompagnement existants pour ceux souhaitant entreprendre dans les secteurs culturels et créatifs.



//// LES ASSEMBLÉES GÉNÉRALES LOCALES DE SMART SUR CHAQUE TERRITOIRE

En 2015, chaque bureau a organisé, en lien avec le Conseil d'Administration et les coopérateurs territoriaux un **bilan participatif local**. Ce temps constitue un des lieux d'expression de la démocratie coopérative. Il a lieu en amont de l'Assemblée Générale de la SCIC.

Cette approche est issue d'un besoin de nos membres. Au-delà des exigences statutaires, il s'agit dans ces bilans de susciter un **moment privilégié d'informations, d'échanges et de débats** avec les sociétaires en particulier, mais aussi avec les partenaires, les donneurs d'ordres, les clients et plus largement les acteurs des secteurs créatifs et culturels. Il **s'agit également de renforcer l'ancrage territorial de SMART dans les territoires.**

Ces temps ont permis de présenter :

- > La situation de la coopérative au niveau national.
- > La situation de la coopérative au niveau régional.
- > Des témoignages des artistes et créateurs.
- > Un tour de table des problématiques et questionnements sur l'emploi culturel et artistique.

Ces bilans nous ont permis, suite au retour des participants, membres de la coopérative et partenaires, de mettre en place **5 chantiers** :

- > **L'outillage des membres** permettant de mieux répondre aux appels d'offres et aux demandes de subventions.
- > Élargir la **prise en charge des frais** sur le compte des activités.
- > **Soutenir les projets** de nos membres.
- > Mettre en place un **temps de rassemblement** de la communauté à l'échelle européenne.
- > Favoriser la **mise en réseau** et le **partage**.

L'ensemble des équipes de **SMart France** travaille actuellement au développement de ces cinq axes. Les Tournées Générales 2016 permettront de faire de points sur l'état d'avancement de l'ensemble des chantiers.

Une rencontre nationale le **2 juin** permettra notamment à tous ceux qui le souhaitent de pouvoir se rencontrer, échanger...



RETOUR EN IMAGES QUELQUES ÉVÈNEMENTS SUR LE TERRITOIRE...



MARSEILLE

- 1 Apéro SMart et Têtes de l'Art 2/07/2015
- 2 AG locale bilan participatif 2/06/2015
- 3 La Fête de l'Hiver au Panier 12/12/2015



STRASBOURG

- 4 AG locale bilan participatif 12/06/2015



CLERMONT-FERRAND & LYON

- 5 AG locale bilan participatif 29/05/2015





6

LILLE
6 BIM ! 80 participants à notre BIM du 04/11/2015
Un évènement haut en couleurs qui a touché les entrepreneurs de GrandsEnsemble et les porteurs de projet de **SMart**.

7 Forum de l'entrepreneuriat culturel 02/04/2015
Un évènement qui a réuni nos partenaires autour de la problématique de l'artiste entrepreneur.



6



7



8



9

PARIS
8 Atelier et débat
"Faire société le choix des coopératives" 08/07/2015
9 Rencontre
« La communication : amie ou ennemie de l'artiste ? »
26/02/2015

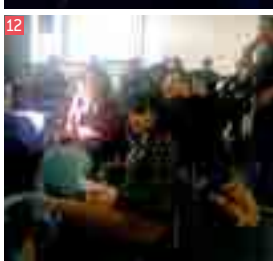


10



11

NANTES
10 Salon National de l'ESS Niort
23 et 24/10/2015
11 Atelier Sacem 24/09/15



12



13

RENNES

12 Rencontre des Trans Musicales 04/12/15
13 Atelier SMart "Recherche de financement aux projets artistiques" 21/05/15



TOULOUSE

18 Rencontre "Emploi"
en partenariat avec Cluster
MA Sphère
21/01/2015
19 AG locale bilan participatif
01/06/2015



14



15



16

MONTPELLIER

14 Sortie de la Gazine
26/11/2015
15 AG locale bilan participatif
03/06/2015

LYON

16 Apéro SMart Monday
28/09/2015
17 Apéro fin d'année
17/12/2015



19

NOS PARTENAIRES

/// CELUI QUI NOUS A PERMIS DE DÉVELOPPER L'OUTIL



Smart Belgique, Société Mutuelle pour artistes, s'est constituée en 1998 pour guider les artistes, techniciens et travailleurs intermittents face à la complexité administrative du secteur artistique en Belgique. www.smartbe.be

/// CEUX QUI NOUS ONT PERMIS DE NOUS IMplanTER SUR LE TERRITOIRE



illusion & macadam, à travers la mutualisation des compétences, met son expertise et sa pratique dans les domaines de l'emploi et de la gestion, du droit social et fiscal au service des artistes pour les aider à mener leurs projets à bien. www.illusion-macadam.fr



La Terre est Ronde (Lyon) développe ses activités en France et en Europe dans : le conseil en ingénierie pour les collectivités publiques, les institutions culturelles et les porteurs de projets artistiques et la formation continue des professionnels de la culture. www.terre-ronde.com



Structure protéiforme, **La Petite** est spécialisée dans l'accompagnement artistique. Elle développe et met en place plusieurs projets à l'année qui visent à soutenir les créations innovantes et les artistes en développement. www.lapetite.fr



Les Têtes de l'Art, association de médiation artistique créée en 1996, met en œuvre des projets artistiques participatifs, la mutualisation de matériel et l'accompagnement de structures et de porteurs de projets croisant les champs de la culture, de l'Éducation Populaire et de l'Économie Sociale et Solidaire. www.lestetesdelart.fr



[CREATIS – résidence d'entrepreneurs culturels], hébergée à la Gaité Lyrique, est une plateforme consacrée à l'entrepreneuriat et à l'innovation dans les champs culturels : media, audiovisuel, animation, musique, architecture, web culture, publicité, jeux vidéo, mode, arts plastiques, photographie, arts culinaires, métiers d'art, design, presse, radio, patrimoine, spectacle vivant, art public... www.residencecreatis.fr



Au départ spécialisé dans le jazz et les musiques du monde, **Caramba** est aujourd'hui le représentant exclusif d'artistes de toutes nationalités et de tous styles musicaux pour la France mais également pour le monde. C'est désormais un acteur incontournable du marché de la musique live et du spectacle en France et une société en pleine expansion. www.caramba.fr



Pleinement inscrit dans le paysage culturel toulousain et dans le cœur du quartier de Borderouge, le **Metronum** se définit comme la tête de réseau connectée avec l'ensemble des salles de spectacles et de studios de répétition disséminés sur le territoire de la métropole toulousaine. www.metronum.toulouse.fr

/// LES PARTENAIRES TECHNIQUES ET ISSUS DU DÉVELOPPEMENT LOCAL DURABLE

Lancée en 2006, la coopérative d'activités **GrandsEnsemble** propose à des entrepreneurs une solution originale pour développer une activité économique et créer leur emploi, sans pour autant créer une entreprise. www.grandsensemble.org



ExtraCité est une coopérative, agence de conseil, véritable ensemblier de compétences diversifiées et complémentaires, au service du développement local. www.extracite.coop



initiativesEtCité s'est donné comme ambition de mettre en place et de structurer une nouvelle filière économique : le développement local durable. Le développement local vise à améliorer la vie quotidienne des habitants d'un territoire en renforçant toutes les formes d'attractivité de ce dernier pouvant conduire à la création d'emplois. www.initiativesetcite.com



/// NOTRE PARTENAIRE COMPTABLE

Le cabinet **Turbez-Lenglart**, créé en mai 2000, est un cabinet qui apporte une expertise financière, économique et juridique par des missions d'expertise comptable, de commissariat aux comptes, de conseil et de formation. www.turbez-lenglart.fr



/// NOTRE PARTENAIRE JURIDIQUE

Créé par des avocats issus de grands cabinets d'affaires français et internationaux, le **Cabinet 11.100.34 Avocats Associés** oriente résolument ses services vers les entreprises innovantes dans le domaine des nouvelles technologies. www.11.100.34.com



/// NOS PARTENAIRES FINANCIERS

Le **Crédit Coopératif**, c'est 120 ans de banque coopérative, et une vocation : favoriser le développement d'une économie à forte plus-value sociale. Au crédit Coopératif, les sociétaires co-construisent leur outil bancaire. Ils font banque ensemble. www.credit-cooperatif.coop



L'association **Nord Actif** a été créée en 2001 sous l'égide de l'Etat, du Conseil Régional Nord-Pas de Calais, du Conseil Général du Nord, de France Active, de la Caisse des Dépôts et Consignations, de la Fondation MACIF et des organisations caritatives. Nord Actif propose aux porteurs de projets et aux structures solidaires des aides financières et techniques. www.nordactif.net



/// NOS RÉSEAUX



RAPPORT
D'ACTIVITÉ
2015

SMart
LAGRAPPE
75, Rue Léon Gambetta
59000 Lille
Tel 03 20 06 08 90
www.smartfr.fr

SMart